

Rouen, le 11/03/2021

Monsieur le Premier Ministre,

La crise sanitaire frappe durement la jeunesse. La situation est extrêmement préoccupante. Selon un sondage IPSOS publié le 28 janvier, près d'un tiers des 18-25 ans évoque avoir des pensées suicidaires et près de 61% d'entre eux estiment que la crise « *aura des conséquences négatives sur leur santé mentale* ». Il y a urgence à ce que nous travaillions collectivement pour leur venir en aide.

Le Président de la République a récemment fait des annonces à destination des étudiants : le retour en présentiel à raison d'un jour sur cinq, l'extension des repas en restaurant universitaire à 1 euro pour les non boursiers, ainsi que la mise en place d'un « *chèque psy* » pour faciliter l'accès à une prise en charge psychologique ou psychiatrique.

Ces annonces vont dans le bon sens mais demeurent insuffisantes face à la gravité de la situation. D'abord car elles ne prennent pas en compte les jeunes non étudiants, qui souffrent tout autant de l'isolement. Concernant l'extension des repas à 1 euro pour les non boursiers, l'efficacité de cette mesure suppose que les restaurants universitaires soient ouverts, ce qui n'est pas toujours le cas. Quant au « chèque psy » annoncé, ce dernier répond bien au problème financier qui constitue un frein à une prise en charge médicale. Toutefois la vraie problématique réside dans la pénurie de psychologues disponibles. Nous comptons en France un psychologue pour 30 000 étudiants. Si en la matière, des annonces récentes de recrutement ont été formulées, elles ne permettront probablement pas d'enrayer l'épidémie de dépressions actuelles et à venir.

Dans un esprit de concertation et de recherche collective de solutions, nous avons réuni avec les élus de la Métropole Rouen Normandie des représentants étudiants, des professionnels de santé et des dirigeants d'établissements de l'enseignement supérieur, du CROUS et de l'ARS.

Le constat est clair : nous ne pouvons régler dans l'urgence la pénurie de psychologues et de psychiatres. Par ailleurs, les soins ne peuvent pas résoudre l'ensemble des problèmes : il faut également agir en prévention.

Face à la crise, les élus locaux font bloc. La Métropole Rouen Normandie a levé 270 000 euros au titre de l'aide alimentaire. Nous avons également déployé un Plan Local d'Urgence Solidaire, à destination des entreprises, des associations et des jeunes. À travers ce dispositif, nous sommes venus en aide aux associations de solidarité. Nous avons également impulsé une aide aux stages de 1000 euros pour les étudiants, récemment étendue aux non boursiers. Les communes ont quant à elles multiplié les initiatives solidaires au titre de l'urgence alimentaire. L'impératif est désormais d'enclencher des actions créatrices de lien. Une double exigence apparaît : il faut répondre à l'urgence en rompant l'isolement et la dynamique de détresse psychologique, tout en préparant l'avenir par un plan massif de soutien à notre jeunesse. En associant tous les acteurs compétents.

Dans ce cadre, nous activons d'ores et déjà les leviers communaux et intercommunaux pour impulser le lancement d'activités culturelles et sportives, dans le strict respect des gestes barrières. Le Président de la République a formulé le souhait fin janvier que soient appliquées des règles plus souples à la jeunesse en cas de durcissement des règles sanitaires. Plus que jamais, les jeunes doivent pouvoir bénéficier d'un régime dérogatoire leur permettant de pratiquer des activités génératrices de lien social.

Pour rompre l'isolement, nous travaillons étroitement avec de nombreux acteurs, notamment les représentants culturels, ainsi qu'avec les professionnels sportifs dont l'activité est ralentie ou arrêtée pour proposer une offre adaptée à la situation sanitaire. Nous accompagnons également les associations étudiantes dans leurs actions auprès des jeunes en difficulté. Il est primordial que ces initiatives ne soient pas stoppées par de nouvelles mesures sanitaires.

Il y a également urgence à ce qu'un plan massif de soutien à la jeunesse soit engagé, à l'initiative de l'État. Au même titre que le secteur économique a connu un soutien considérable, un dispositif ambitieux doit être consacré aux jeunes.

Plusieurs pistes peuvent être engagées par le gouvernement : l'ouverture du RSA au moins de 25 ans ou encore l'augmentation des bourses étudiantes. Les réajustements ponctuels des aides ne suffisent plus. Les régions et départements doivent par ailleurs être étroitement associés à ce plan de soutien. Pourquoi ne pas s'engager dans l'expérimentation d'un revenu de base ? Déjà testé dans 13 départements, c'est le filet de sécurité qui permet de se lancer pour s'engager, créer son activité ou tout simplement vivre ! Les régions peuvent, elles aussi, intervenir très concrètement pour changer le quotidien des jeunes avec la généralisation des aides au permis de conduire, dont l'obtention est une réponse aux problématiques d'isolement et d'insertion professionnelle.

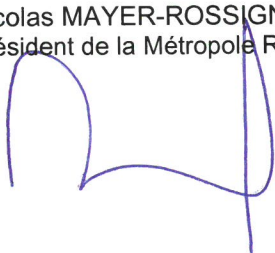
De nombreux jeunes alertent par ailleurs sur les difficultés à envisager leurs départs à l'étranger dans le cadre des cursus scolaires et universitaires. En la matière, nous observons que des disparités locales sont nées entre les différents territoires français. Il est nécessaire que des directives claires et harmonisées permettent d'envisager un retour progressif des échanges intra-européens pour réaliser les stages et les formations obligatoires.

Enfin, le gouvernement a annoncé la gratuité des protections périodiques pour toutes les étudiantes. Cette mesure primordiale et salutaire doit pouvoir concerner toutes les femmes en âge d'avoir leurs règles, pas uniquement les étudiantes. Généralisons la lutte contre la précarité menstruelle !

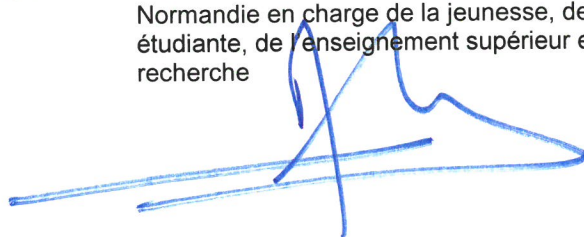
Dès le début de la pandémie, le Président de la République a appelé au changement et à la réinvention. La crise a démontré que le travail de tous les acteurs est une nécessité absolue. Elle a également révélé l'importance des territoires comme leviers pour déployer un bouclier social. Nous sommes prêts, du côté des élus locaux, à engager ce travail avec vous. Les solutions existent et n'attendent qu'un choix politique fort. Engageons ce travail ensemble !

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de notre très haute considération.

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Président de la Métropole Rouen Normandie



Mélanie BOULANGER
Vice-Présidente de la Métropole Rouen
Normandie en charge de la jeunesse, de la vie
étudiante, de l'enseignement supérieur et de la
recherche



Julie LESAGE
Conseillère métropolitaine,
Membre du Bureau de la Métropole Rouen Normandie,
en charge de la prévention spécialisée

